

États financiers de la

COALITION HUMANITAIRE

Exercice clos le 31 décembre 2017



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Coalition Humanitaire

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Coalition Humanitaire, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coalition Humanitaire au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 28 mai 2018

COALITION HUMANITAIRE

État de la situation financière

Au 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 990 496 \$	1 149 294 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	14 918	14 878
Charges payées d'avance	1 201	1 441
	<u>2 006 615 \$</u>	<u>1 165 613 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 3)	81 194 \$	196 718 \$
Apports reportés (note 4)	1 629 520	744 062
	<u>1 710 714</u>	<u>940 780</u>
Actif net (note 5)		
Non affecté	167 785	96 717
Affecté à l'interne	128 116	128 116
	<u>295 901</u>	<u>224 833</u>
	<u>2 006 615 \$</u>	<u>1 165 613 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

COALITION HUMANITAIRE

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Produits		
Affaires mondiales Canada	2 686 878 \$	3 767 150 \$
Campagnes	1 462 391	872 122
Fonds d'urgence	583 930	526 674
Apports des membres	251 218	204 532
Divers	79 618	27 009
	<u>5 064 035</u>	<u>5 397 487</u>
Charges		
Programmes	4 193 996	4 733 724
Salaires et charges sociales	431 817	429 986
Communication et campagnes de financement	181 287	209 159
Opérations	185 867	197 540
	<u>4 992 967</u>	<u>5 570 409</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>71 068 \$</u>	<u>(172 922)\$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COALITION HUMANITAIRE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	Non affecté (note 5 a))	Affecté à l'interne (note 5 b))	2017 Total	2016 Total
Actif net au début de l'exercice	96 717 \$	128 116 \$	224 833 \$	397 755 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (note 5(b))	71 068	–	71 068	(172 922)
Actif net à la fin de l'exercice	167 785 \$	128 116 \$	295 901 \$	224 833 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COALITION HUMANITAIRE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	71 068 \$	(172 922)\$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) de la taxe de vente harmonisée à recevoir	(40)	8 320
Diminution des charges payées d'avance	240	15
Diminution des comptes créditeurs et des charges à payer	(115 524)	(425 046)
Augmentation (diminution) des apports reportés	885 458	(399 266)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	841 202	(988 899)
Trésorerie au début de l'exercice	1 149 294	2 138 193
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 990 496 \$	1 149 294 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2017

La Coalition Humanitaire (la « Coalition ») a été constituée en société sans capital-actions le 2 octobre 2009 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Depuis le 21 novembre 2013, les statuts de la Coalition ne sont plus dressés en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, mais conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La Coalition est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Reconnue comme une fondation publique, la Coalition a pour but de recevoir ou de maintenir un ou plusieurs fonds et d'investir, en tout ou en partie et de temps à autre, le capital et le revenu s'y rapportant dans des œuvres de bienfaisance qui sont elles aussi des associations caritatives agréées aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Coalition est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) prêtes à s'unir en cas de crises humanitaires. Ce sont cinq des principaux organismes d'aide canadiens qui ont fondé la Coalition.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada *Comptabilité* et suivant les principales méthodes comptables suivantes :

a) Constatation des produits

Organisme sans but lucratif, la Coalition applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

b) Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations de moins de 5 000 \$ sont passées en charges dans l'année d'acquisition. Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations passées en charges ont totalisé néant \$ (néant \$ en 2016).

c) Charges

Dans l'état des résultats, la Coalition classe ses charges par fonction.

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et dans la fonction avec laquelle elles ont un lien direct. La Coalition ne ventile pas les charges par fonction après leur comptabilisation initiale.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de les comptabiliser à la juste valeur. La Coalition n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés à l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Coalition détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Coalition ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Coalition s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers de même que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen tous les ans et, lorsque des rajustements s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

2. Politique de financement

La Coalition a adopté un modèle de financement qui prévoit l'investissement d'au moins 85 % des fonds tirés des campagnes de financement dans des programmes d'aide, et ce pourcentage s'applique à l'ensemble des fonds et des coûts de la Coalition et des organismes membres. Le reste peut servir à payer les frais de fonctionnement de base de la Coalition et, à ce titre, il est inclus dans l'actif net non affecté.

3. Crédoiteurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, l'Association n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales, qu'il s'agisse de la taxe de vente harmonisée ou des cotisations sociales.

4. Apports reportés

Les apports reportés se composent des fonds tirés des campagnes de financement qui ont été affectés à des projets humanitaires soutenus par les cinq organismes membres de la Coalition, et qui seront entrepris ou poursuivis au cours du prochain exercice. Ces sommes comprennent les allocations destinées au suivi et à l'évaluation conjointe des programmes des membres qui sont financés par ces fonds.

	2017	2016
Suivi et évaluation	60 750 \$	38 402 \$
Fonds canadien pour l'assistance humanitaire	1 568 770	705 660
	1 629 520 \$	744 062 \$

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017

5. Actif net

a) Gestion du capital

La Coalition définit son capital comme étant son actif net. En matière de capital, elle a pour objectif général d'adapter la structure de son capital à la nature et à la durée des actifs financés, et de détenir des fonds en quantité suffisante afin de pouvoir faire face à des événements négatifs imprévus et de poursuivre ses activités et d'avoir assez de liquidités pour pouvoir respecter ses obligations à leur échéance.

La Coalition n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant le capital, et sa stratégie globale en la matière demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 décembre 2016.

b) Actif net affecté à l'interne

	Solde au début de l'exercice	Affecté au cours de l'exercice	Utilisé au cours de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Fonds d'urgence	128 116 \$	– \$	– \$	128 116 \$

Le Fonds d'urgence, établi par le conseil d'administration, est constitué de dons qui sont programmatiques, mais hors campagnes. C'est pourquoi ces dons sont constatés en produit au moment de leur réception et qu'ils sont affectés à l'interne en cas d'urgence.

6. Gestion des risques financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. La Coalition est exposée au risque de crédit lié à la TVH à recevoir et aux autres débiteurs.

La Coalition évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses pour tous les montants irrécouvrables. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune créance douteuse.

b) Autres risques

La Coalition estime qu'elle n'encourt pas de risque de taux d'intérêt, de risque de change ou de risque de liquidité important découlant de ses instruments financiers.

Les expositions au risque de la Coalition n'ont pas changé depuis 2016.